

Mardi 8 juillet 2025

### Accueils de loisirs du mercredi 25-26 / point de situation

**Dans un contexte national marqué par de fortes tensions sur les métiers de l'animation, Lamballe Terre & Mer se mobilise pleinement pour garantir l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles au sein de ses accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) du mercredi.**

Consciente des enjeux et de l'importance de ce service pour les familles, l'Agglomération met tout en œuvre pour recruter les animateurs nécessaires au bon fonctionnement des 11 structures du territoire. Malgré ces efforts, à ce jour, pour la rentrée de septembre 2025, il manque encore 7 animateurs pour permettre l'ouverture de toutes les places habituellement proposées. Une trentaine de places ont ainsi dû être gelées lors de l'ouverture des inscriptions en ligne le vendredi 27 juin dernier, notamment sur les sites de Quessoy, Lamballe-Armor (Do'Minots), Pléneuf-Val-André et Pommeret. Cette décision a été prise pour garantir la sécurité des enfants, dans le respect des taux d'encadrement réglementaires, ainsi qu'une qualité d'accueil conforme aux exigences.

L'offre d'accueil sera réajustée dès que les équipes seront complétées. Les agréments sont d'ores et déjà obtenus et les moyens budgétaires sont prévus pour permettre l'extension des capacités dès que possible. Un large appel à candidatures est en cours, relayé auprès des communes et des écoles du territoire.

Face à la forte demande enregistrée lors des inscriptions — qui se sont remplies en quelques heures — de nombreuses familles se retrouvent aujourd'hui sans solution, ou avec des accueils partiels. Des ajustements restent possibles en fonction des désinscriptions. Un mail d'information a été adressé le 3 juillet aux 585 familles concernées pour les inviter à ajuster leurs réservations au plus près de leurs besoins réels.

~~Les demandes sont particulièrement fortes sur les secteurs de Pommeret, Hénon/Quessoy et Lamballe-Armor, où les structures affichent déjà complet. Si toutefois des recrutements supplémentaires pouvaient être finalisés dans les prochaines semaines, Lamballe Terre & Mer étudiera la possibilité d'ajuster l'offre d'accueil en procédant, si nécessaire, à un glissement de places d'un secteur moins sollicité vers les secteurs les plus en tension. Ces évolutions resteront conditionnées aux effectifs inscrits, aux contraintes des locaux et aux agréments en vigueur.~~

Lamballe Terre & Mer est pleinement consciente de la gêne occasionnée pour les familles et reste mobilisée pour trouver des solutions. Elus, équipes du service Enfance-Jeunesse et services de l'État travaillent ensemble à cela. ~~A ce titre, des évolutions ont déjà été apportées au cours de ces dernières années : modification du délai d'inscription et de désinscription, maintien de l'inscription possible pour l'année, non-accueil des enfants de moins de 3 ans scolarisés...~~

-----

Point presse mardi 8 juillet à 14h, en présence de :

- Nathalie Travert-Le Roux, Vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse
- Virginie Rosnarho, Directrice du service Enfance-Jeunesse

**Contact presse :** Olivier Vandeputte – Chargé de communication  
02 96 50 59 31 – olivier.vandeputte@lamballe-terre-mer.bzh